



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal ANDRES  
Tél. : 03 87 34 33 42  
Fax : 03 87 02 79 32  
Mél : pascal.andres@moselle.gouv.fr  
Réf. : VAP/PA

Monsieur le Maire  
Mairie

43, rue des Deux Villes

57420 SAILLY-ACHATEL

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de  
reconversion d'une réserve incendie et de  
restauration d'un cours d'eau sur la commune de  
SAILLY-ACHATEL.

Metz, le 8 mars 2016

Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Travaux de reconversion d'une réserve incendie et de restauration d'un cours d'eau sur la commune de SAILLY-ACHATEL**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **29 février 2016**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2016-00063**
- Dossier réalisé par : **Bureau d'études ASCONIT à MAXEVILLE**

Votre dossier sera suivi par **Pascal ANDRES**.

Je vous précise que votre dossier présente toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction mais que sa régularité sur le fond au titre de la loi sur l'eau n'a pas encore été étudiée à ce stade. Vous trouverez ci-joint, le récépissé de déclaration relatif à cette opération.

J'attire votre attention sur le fait que, sauf accord formel préalable, vous ne pouvez pas débiter les travaux avant le **29 avril 2016**, délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition conformément à l'article R. 214-35 du code de l'environnement.

Durant ce délai, il peut également vous être demandé des compléments sur le fond au titre de la régularité de votre dossier, ou des prescriptions spécifiques éventuelles peuvent vous être imposées.

Passé ce délai, en l'absence de réaction de l'administration, un accord tacite est donné à votre déclaration en application de l'article R214-35 du code de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER